N°49 • JUILLET-AOÛT 2025 • BULLETIN D'INFORMATION

énergies communes

SDE 18
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DU CHER

www.sde18.com

ÉDITO

En cette période charnière, je souhaitais partager avec vous quelques avancées majeures pour nos communes et pour l'avenir de notre territoire.

Notre compétence historique d'électrification reste plus que jamais au coeur de nos priorités. Grâce à une vigilance constante et à un dialogue constructif avec Enedis, nous avons obtenu un programme d'investissements ambitieux pour renforcer, sécuriser et moderniser le réseau électrique. Ces travaux sont essentiels pour accompagner le développement croissant des énergies renouvelables dans le Cher.

Nous participons également activement à la révision du schéma régional de raccordement aux énergies renouvelables, afin que notre département, identifié comme particulièrement dynamique, bénéficie en priorité de nouveaux postes sources et du renforcement d'installations existantes. Un enjeu crucial pour maîtriser les coûts de raccordement et encourager de nouveaux projets.

Parallèlement, le SDE18 renforce son engagement en faveur d'un numérique plus responsable. En effet, nous avons engagé une stratégie numérique globale au service des communes du Cher, avec un objectif clair : accompagner la transition énergétique grâce à des outils numériques simples, mutualisés et efficaces.

Enfin, je tiens à saluer le succès de notre participation au Printemps de Bourges Crédit Mutuel. Une scène alimentée par des énergies renouvelables et animée par de jeunes talents du Cher : un symbole fort de notre action pour la transition énergétique et pour les générations futures.

Vous retrouverez, à la lecture de ce bulletin, toutes les informations et détails sur ces projets et sur l'ensemble des actions menées par le SDE18 pour accompagner vos communes et faire avancer, ensemble, notre territoire.

Bonne lecture et mettons tous nos énergies au service du Cher !

Philippe MOISSON

Président du SDE 18
Maire de Saint Loup des Chaumes

LUCIE 26000

LABEL LUCIE

Le SDE 18 se lance dans la labellisation LUCIE.

En intégrant cette démarche RSO concrète, il va structurer efficacement son fonctionnement via un plan d'action adapté permettant d'améliorer ses processus, de réduire les risques, de renforcer son attractivité et de valoriser ses engagements sociétaux, environnementaux et économiques.

SOMMAIRE

- **Le SDE 18 en images** 3
- **Les chiffres clés** 3
- **Dossier :** Transition énergétique et numérique responsable 4
- **Des investissements renforcés** pour moderniser le réseau électrique dans le Cher 6
- **Châteaumeillant**, un réseau de chaleur au service de la transition énergétique 7

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DU CHER

7 rue Maurice Roy
CS 60021 - 18021 Bourges cedex
Tél. : 02 48 50 85 40
E-mail : info@sde18.com
www.sde18.com

LE SDE 18 EN IMAGES

Le SDE 18 au Printemps de Bourges : quand énergies renouvelables riment avec jeunesse

Acteur engagé de la transition énergétique, le SDE 18 s'est une nouvelle fois associé au Printemps de Bourges sur le Village «Demain le Printemps», place Séraucourt, un espace dédié au développement durable. À travers le ***SolarSoundSystem by SDE 18***, un dispositif musical alimenté par des énergies renouvelables (solaire et énergie générée par le public), le syndicat a proposé une animation participative originale, mêlant musique et sensibilisation. Temps fort de cette édition 2025 : le concert «Les talents de Demain le Printemps», où de jeunes artistes âgés de 12 à 19 ans ont enflammé la scène avec leurs prestations live. Une belle manière de promouvoir les énergies vertes tout en valorisant la créativité et l'engagement de la jeunesse !

LE SDE 18, PARTENAIRE DU QUOTIDIEN DES COLLECTIVITÉS DU CHER

RETOUR SUR LE SÉMINAIRE 2025

Le 24 juin dernier à Bourges, le SDE 18 a rassemblé plus de 130 secrétaires de mairie et responsables techniques à l'occasion de son séminaire annuel. Ce temps fort d'échanges et d'informations illustre la volonté du syndicat d'être au plus près des besoins des communes et EPCI. Au programme : outils numériques (Latitude 18, Info Géo+), rénovation énergétique, procédures de travaux et perspectives du nouveau marché d'électrification et d'éclairage public 2026-2031. **Un rendez-vous utile, concret et toujours attendu.**

RENOUVELLEMENT DE L'ENGAGEMENT AUX CÔTÉS DES COMMUNES URBAINES

Le SDE 18 renouvelle son aide exceptionnelle à l'enfouissement des réseaux électriques dans les cinq villes urbaines du Cher : Bourges, Vierzon, Saint Amand Montrond, Mehun sur Yèvre et Saint Florent sur Cher. Cette nouvelle convention 2025-2027 prévoit **une participation financière de 40 % des coûts hors taxes**, dans la limite de 300 000 € de travaux, soit un montant total de 120 000 € pour chaque commune concernée, afin de renforcer la sécurité, améliorer le cadre de vie et garantir une meilleure qualité de distribution.

LE CHIFFRE CLÉ 99%

C'EST LE TAUX DE DISPONIBILITÉ DES BORNES DE RECHARGE DU RÉSEAU MODULO SUR LE DÉPARTEMENT DU CHER.

Le taux de disponibilité d'un réseau de bornes IRVE indique pendant combien de temps les bornes sont réellement en service et utilisables par les usagers.

DOSSIER

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ET NUMÉRIQUE RESPONSABLE

Renforcer les compétences, accompagner les communes, piloter autrement

Depuis 2025, le SDE 18 intègre des outils numériques dans ses compétences notamment celles liées à la maîtrise de l'énergie et à l'éclairage public. Cette évolution s'inscrit dans une volonté de modernisation continue au bénéfice des communes du Cher, en mettant le numérique responsable au service de l'intérêt général.

Une stratégie de développement pensée pour les collectivités

Le SDE 18 a engagé en 2025 une stratégie numérique globale avec un objectif clair : accompagner les communes dans leur transition énergétique grâce à des outils numériques simples, mutualisés et efficaces. Cette démarche repose sur plusieurs piliers :

- **Dématérialisation des procédures** administratives et techniques,
- **Télégestion des équipements**, notamment en éclairage public,
- **Instrumentation des bâtiments** pour mieux maitriser les consommations d'énergie.

Tous ces projets s'inscrivent dans une logique de numérique responsable : respect de l'environnement, maîtrise des coûts, souveraineté des données, et services réellement utiles aux élus et aux agents.

Latitude 18, l'outil pivot de cette stratégie

Outil bien connu des communes, **Latitude 18 devient le centre névralgique de cette évolution :** il sera progressivement connecté aux systèmes de supervision des équipements (éclairage, bâtiments…), pour offrir **une vision globale, simple et sécurisée** aux élus et aux services techniques.

Latitude 18 sera ainsi le point d'entrée unique pour :

- Le suivi de l'éclairage public (programmation, consommations)
- L'analyse des données issues de capteurs installés sur le terrain
- A plus long terme, le pilotage énergétique des bâtiments

LATITUDE 18 UN SERVICE DU SDE 18

79 008 connexions en 2024 sur l'application LATITUDE

Une 1ère expérimentation a été menée au sein de l'école primaire de Pigny. Du 29 janvier au 1er avril 2025, quatre capteurs ont été installés pour mesurer en continu plusieurs paramètres : température, humidité, luminosité, bruit et qualité de l'air (CO_2 et COV). Cette 1ère phase a permis de valider la pertinence des outils utilisés, tout en identifiant les ajustements nécessaires pour une supervision énergétique plus efficace à l'échelle locale.

Latitude 18 était déjà un centre d'informations sur lequel vous retrouviez de nombreuses informations. Grâce à des passerelles informatiques en cours de développement, il va renforcer son rôle d'hyperviseur en centralisant les données techniques recueillies par les capteurs et systèmes de télégestion (accessibles simplement par les élus et les services).

Des projets concrets pour des résultats visibles

Pour les années à venir, plusieurs projets pilotes seront lancés :

- **Supervision de l'éclairage public**, avec des horloges connectées, une programmation à distance, et à long terme une vision globale du réseau pour chaque commune,
- **Campagnes de mesure dans les bâtiments publics :** capteurs de qualité de l'air, présence, température, etc., pour identifier les usages énergivores et aider à la décision,
- **Domotique dans les bâtiments tertiaires**, pour permettre un pilotage fin de son bâtiment et optimiser le confort et les consommations.

Un accompagnement adapté à chaque commune

Le SDE 18 reste fidèle à sa mission de proximité : tous ces outils et dispositifs seront intégrés dans le catalogue des prestations, avec un accompagnement personnalisé des techniciens. Une version améliorée du **«Pack Énergie»** intégrant la première étape du projet (instrumentation et analyse de l'usage des bâtiments) est d'ailleurs en préparation pour 2025-2026, combinant instrumentation, analyse, et conseil. La réflexion se fait en pensant déjà au-delà avec une compatibilité possible avec la future phase 2026-2027 sur le pilotage.

ZOOM SUR LE DÉCRET BACS

Qu'est-ce que le décret BACS ?

Le décret BACS du 20 juillet 2020 impose aux bâtiments tertiaires non résidentiels, dont les systèmes de chauffage, climatisation ou ventilation dépassent 290 kW (seuil qui sera abaissé à 70 kW en 2027), d'installer un système d'automatisation et de contrôle avant le 1er janvier 2025 (ou 2027 selon la puissance). Cette mesure vise à réduire les consommations énergétiques conformément au décret tertiaire.

À ce jour, **peu de communes sont directement concernées par le premier seuil de 290 kW**, mais **beaucoup plus le seront à partir de 2027 avec le seuil de 70 kW.** C'est pourquoi le SDE 18 anticipe dès maintenant cet élargissement et prévoit d'intégrer le pilotage énergétique comme seconde étape, à horizon 2027, grâce à la seconde brique numérique de son pack énergie. L'objectif sera de faciliter la mise en conformité et optimiser la gestion énergétique.

DES INVESTISSEMENTS RENFORCÉS POUR MODERNISER LE RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LE CHER

Le SDE 18, propriétaire du réseau électrique basse tension dans le département, en confie l'exploitation à ENEDIS, dans le cadre d'un contrat de concession.
Dans ce partenariat, le SDE 18 joue un rôle de surveillance et de pilotage, veillant à ce que les investissements engagés servent les besoins des habitants et des collectivités locales.

Aujourd'hui, le réseau électrique, en particulier en zones rurales, reste en partie aérien et exposé aux aléas climatiques (vent, neige, chutes d'arbres). Pour y faire face, **ENEDIS prévoit d'importants travaux dans les années à venir**, en lien avec le SDE 18.

PARMI LES PRIORITÉS :

- **Renforcer et sécuriser les lignes existantes**, notamment en zone boisée,
- **Créer de nouveaux départs HTA** (Haute Tension A) pour améliorer la distribution,
- **Moderniser les équipements** avec des systèmes télécommandés et des capteurs intelligents,
- **Poursuivre les campagnes d'élagage et d'enfouissement**, pour réduire les coupures.

EN CHIFFRES

- **60 %** du réseau HTA du Cher est encore aérien.
- **315 km** de lignes identifiées en risque avéré lié à la végétation.
- **x2** d'investissements prévus sur le risque climatique entre 2024 et 2027.
- **x1,5** d'augmentation des budgets pour la rénovation programmée du réseau.
- **3 nouveaux départs HTA** prévus pour sécuriser l'alimentation électrique.
- **Objectif : résorber les tronçons à risque en 15 ans.**

Grâce à cette dynamique, le SDE 18 et ENEDIS s'engagent pour un réseau plus fiable, plus moderne et mieux préparé aux défis climatiques et énergétiques de demain.

RAPPEL SUR LES RÈGLES D'ÉLAGAGE

PRINCIPALES RÈGLES DE SÉCURITÉ À RESPECTER AUX ABORDS DES LIGNES ÉLECTRIQUES

- **Ne pas s'approcher, ni approcher d'objet à moins de 3 mètres** pour les lignes de tension inférieure à **50 000 V,** à moins de **5 mètres** pour les lignes de tension supérieure à **50 000 V.**
- **Ne jamais toucher une branche tombée sur une ligne** ou qui surplombe une ligne électrique ou un arbre en contact ou très proche d'une ligne.
- **Ne pas faire de brûlage sous les lignes électriques**.
- **Si un arbre menace une ligne, prévenir le service dépannage.**
- **L'élagage régulier des arbres à proximité des lignes électriques est essentiel pour garantir la sécurité**, la continuité du service et le bon fonctionnement du réseau aérien basse tension.

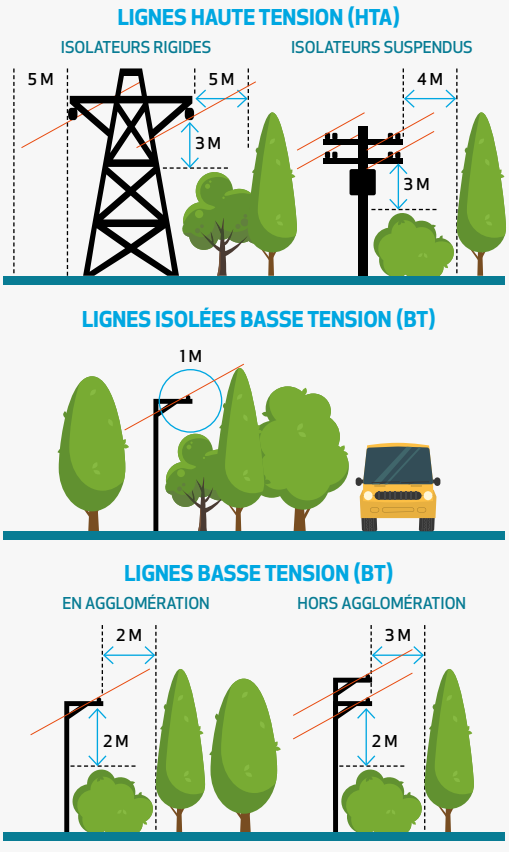

CHÂTEAUMEILLANT

UN RÉSEAU DE CHALEUR AU SERVICE DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Dans le cadre du projet de création d'un réseau de chaleur à Châteaumeillant, Philippe MOISSON-Président du SDE18 et Patrick BAGOT-Président du SDIS 18 ont signé la police d'abonnement intégrant le SDIS 18 au projet global de chaufferie

Le SDE 18 poursuit son engagement en faveur de la transition énergétique avec la mise en place d'un réseau de chaleur à Châteaumeillant, premier projet concret issu de son Schéma Départemental des Réseaux de Chaleur lancé en 2023.

Ce nouveau réseau de chaleur, alimenté à **plus de 90 % par du bois énergie local**, desservira plusieurs bâtiments publics : un **EHPAD, une caserne de pompiers (SDIS)**, ainsi qu'une **nouvelle gendarmerie et ses logements.** Grâce à cette solution collective, ces bâtiments bénéficieront d'une **chaleur stable, écologique et économique, avec jusqu'à 15 % d'économies sur leurs factures énergétiques.**

Pour piloter ce type de projets, le SDE 18 a créé en 2024 une **Régie dédiée aux réseaux de chaleur et de froid**, qui propose un accompagnement technique et financier sur tout le département. À Châteaumeillant, les travaux seront réalisés de **juillet à novembre 2025**, avec une mise en service prévue en **décembre 2025**.

Ce projet de 900 000 € HT est financé avec le soutien de **l'ADEME**, de la **Région Centre-Val de Loire** et de **l'Union Européenne (FEDER)**. Il permettra d'éviter l'émission de **137 tonnes de CO_2 par an.**

LES CHIFFRES CLÉS DU PROJET :

- **794 MWh de chaleur produite/an**
- **250 kW de puissance bois – 290 kW en appoint propane**
- **554 mètres de réseau**
- **90,7 % d'énergies renouvelables**
- **80 % du bois utilisé provient du Cher**

Ce projet illustre parfaitement la volonté du SDE 18 de concilier **écologie, performance énergétique et service public** au profit des collectivités.

ADEME – Agence de la transition écologique

Cofinancé par l'Union européenne

Toutes nos énergies au service du Cher

AVANT

APRÈS

SAINT FLORENT SUR CHER

Réaménagement complet de la rue des Lavoirs avec l'enfouissement des réseaux électriques et une rénovation de l'éclairage public.
Ce projet, mené en coordination avec d'autres intervenants pour les travaux de voirie et réseaux divers contribue à offrir aux riverains un environnement plus sûr, plus agréable et durable.

SDE 18
SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DU CHER

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉNERGIE DU CHER
7 rue Maurice Roy - CS 60021 - 18021 Bourges cedex
Tél. 02 48 50 85 40 - E-mail : info@sde18.com

www.sde18.com

BULLETIN TRIMESTRIEL DU SDE 18 • N° ISSN : 2105-6161 • **Directeur de la publication :** Philippe MOISSON • **Responsable de la rédaction :** Céline JUSTE • **Conception graphique :** ACCESSPRINT 02 48 75 00 93 • **Photos :** SDE 18, TMARTROU – IMPRIMÉ SUR PAPIER RECYCLÉ